

DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22

L'an deux mille quinze, le sept septembre, vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian MORIN, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 septembre 2015

Présents : Mmes BARRAQUAND Angélique, BOUVIER Danielle, MM DUC MAUGE Michel, ESCOFFIER Marcel, Mme EYNARD Edith, MM FERLIN Damien, GERBOUD Franck, GONTIER Hervé, GUEUNDJIAN Philippe, Mmes GUIRIMAND Marie-Odile, LEBON Ludivine, MM. LAFOREST Jean-Daniel, MILESI Pascal, Mme MILLAR Armelle, M. MORIN Christian, Mmes PERROT Tiffany, TABUTEAU Vincenzina, VALLET Mauricette, VIGNON Isabelle.

Absents excusés : MM. CHINCHILLA Pedro, HAINZELIN Pierre (procuration à Marie-Odile GUIRIMAND), RAMBAUD Guy (procuration Christian MORIN), Mme TEZIER Evelyne (procuration à Marcel ESCOFFIER).

N°46

OBJET :
Tarif restaurant scolaire
au 1^{er} septembre 2015

Madame Mauricette VALLET a été élue secrétaire.

La CAF ayant modifié les tranches de quotient familial, il convient d'actualiser la grille du tarif du restaurant scolaire.

Le conseil municipal,
Après délibération,
A l'unanimité,

FIXE comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2015, le tarif des repas du restaurant scolaire à facturer aux familles :

Délibération affichée le
8 septembre 2015

Tranches QF	Tarif Repas
De 0 à 359	3.45 €
De 360 à 564	3.55 €
De 565 à 700	3.65 €
De 701 à 800	3.75 €
De 801 à 950	3.80 €
De 951 à 1100	3.85 €
De 1101 à 1250	3.85 €
De 1251 à 1350	3.85 €
Plus de 1350	3.85 €

Pour Extrait Conforme
Le Maire :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212603070-20150907-46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2015